

# RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE  
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N°746 SEPTEMBRE 2020

COMPRENDRE

## LES LEÇONS D'UNE CRISE

TÉMOIGNAGES

PAROLES DE CONFINÉS

EXPLORER

DANS L'ENFER  
DE L'HÔTEL



Secours  
Catholique  
Caritas France



G. KERBAOL / SCSF

# MANIFESTE TOUS DANS UN MÊME BATEAU

PAR **JEAN MERCKAERT** DIRECTEUR ACTION-PLAIDOYER  
FRANCE-EUROPE AU SECOURS CATHOLIQUE.

« **D**éjà les limites maximales d'exploitation de la planète ont été dépassées, sans que nous ayons résolu le problème de la pauvreté » (§ 27), s'inquiétait le pape François en 2015, dans *Laudato Si'*.<sup>\*</sup> Notre défi collectif est bien là : permettre à chaque être humain, partout dans le monde, de mener une vie digne, dans les limites d'une seule planète. C'est aussi l'horizon que se sont donné les Nations unies, en fixant 17 Objectifs de développement durable à atteindre d'ici 2030. Alors que nous étions plutôt mal engagés, la sortie de la crise doit être saisie comme une opportunité, à condition d'en tirer tous les enseignements.

**Vulnérabilité.** Nous jouons aux apprentis sorciers avec la nature, le virus l'atteste. Les risques auxquels nous nous exposons à force de malmenier « *notre maison commune* » menacent notre santé, mais aussi notre alimentation, l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, les terres où nous vivons. Par endroits, c'est la possibilité même de vivre une vie proprement humaine qui est en péril.

La Covid est aussi venue rappeler que la vulnérabilité et la dépendance mutuelle sont inhérentes à notre humanité. Au fond, nous sommes tous dans un même bateau. Ce rappel nous a amenés à considérer qu'il y avait des enjeux plus importants que les considérations économiques ou financières.

Nous nous sommes découvert une capacité collective de réaction et d'adaptation in-

soupçonnée. Partout, face à l'épreuve, se sont développés des réseaux d'entraide, du bénévolat, des solidarités de proximité. Partout on a constaté le dévouement des soignants, des caissières, des éboueurs... : « *des femmes et des hommes* », constate le chef de l'État, « *que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal* ».

En France, la crise a mis en lumière combien nos politiques sociales étaient à la fois précieuses et lacunaires. Les mesures de chômage partiel et le prolongement du versement des droits sociaux ont permis à un grand nombre de ménages d'éviter le naufrage. Notre pays a su mobiliser comme jamais des places d'hébergement et assurer une aide aux plus modestes, y compris aux moins de 25 ans. Mais le fait est là : dans la sixième puissance économique mondiale, des étrangers sans papiers et sans ressources, des familles, des personnes isolées, des jeunes, des personnes en squat, en bidonville ou à l'hôtel, ont eu faim. Beaucoup ont vécu la promiscuité dans un logement exigu. Certains sont restés à la rue, tandis que des évacuations se poursuivaient. De nouvelles inégalités sont devenues manifestes, en particulier l'accès au numérique. À l'échelle mondiale, les failles des systèmes de solidarité sont béantes ; dès avant la pandémie, près de 700 millions de personnes souffraient de la faim. Partout dans le monde, les plus vulnérables restent en première ligne, parfois totalement oubliés : travailleurs de l'informel, personnes migrantes, populations autochtones sont touchés de plein fouet. »

# MANIFESTE

» À l'heure de penser l'après, le pape François invite à « *redéfinir le progrès* » en prenant soin de ce qui nous relie – avec nous-mêmes, avec les autres, avec la nature, avec le monde, avec ce en quoi nous croyons.

Deux écueils sont à éviter. L'interdépendance planétaire invite à plus de coopération, non pas à plus de concurrence. Or le multilatéralisme peine à se réorganiser autour d'un impératif de solidarité, seule voie de sortie digne. Si chaque pays continue d'avoir pour principal objectif d'être plus compétitif que les autres, alors soyons lucides et faisons une croix sur le travail décent, le respect de l'environnement, la juste contribution de chacun à l'impôt, et sur notre capacité d'orienter l'appareil productif. « *Il ne suffit pas de concilier, en un juste milieu, la protection de la nature et le profit financier. Sur ces questions, les justes milieux retardent seulement un peu l'effondrement* » (§ 194).\*

**Résilience.** Un premier écueil consisterait ici à faire repartir la machine économique sans autre but que de relancer l'activité, que ce soit pour donner du travail ou pour générer du profit, sans en interroger l'organisation et les finalités. Renforcer la résilience des économies, partout dans le monde, suppose de repenser l'activité et sa localisation, mais aussi celle du pouvoir, et donc de coopérer afin de résister à la mise en concurrence des territoires et de leurs habitants.

Un second écueil serait de céder à la peur. « *Avant, je n'avais pas si peur de l'avenir* », concède une personne en situation de précarité, engagée au Secours Catholique au sortir du confinement. « *Je me disais que j'arriverais à jongler. Aujourd'hui on ne sait pas ce qui va tomber, il faut être à l'affût.* » Cette inquiétude, largement partagée, peut entraîner nos so-

ciétés humaines sur des chemins très différents. Nos partenaires internationaux, du Brésil au Niger, nous rappellent que les moments de crise sont propices à l'émergence de figures soi-disant salvatrices, promptes à souffler sur les braises de la peur, à dési-

gner des boucs-émissaires et à restreindre les libertés publiques. Pour dépasser la peur, il nous faut développer de puissants antidotes. C'est le projet du Secours Catholique, en partageant l'expérience de la fraternité, de la convivialité, de la joie, avec celles et ceux que la vie n'a pas épargnés. Cela suppose aussi d'institutionnaliser la solidarité, afin de garantir à chacune et chacun les conditions matérielles

“  
IL FAUT  
INSTITUTIONNALISER  
LA SOLIDARITÉ,  
AFIN DE GARANTIR  
À CHACUNE ET CHACUN  
LES CONDITIONS  
MATÉRIELLES  
QUI PERMETTENT DE  
« SE LIBÉRER DE LA PEUR  
DU LENDEMAIN ».

”

qui permettent de « *se libérer de la peur du lendemain* ». C'est ainsi, en posant le principe que la société devait protéger ses membres des aléas de l'existence, que les fondateurs de la Sécurité sociale ont vaincu ce poison de la peur, au sortir de la guerre. Soixante-quinze ans après, malgré ses difficultés à maintenir tout le monde à flot, le navire édifié après-guerre reste un trésor pour notre société, consacrant l'interdépendance entre les citoyens.

Face aux tempêtes écologiques et sanitaires qui menacent, il nous faut plus encore nous serrer les coudes. Et d'abord raffermir notre plancher social, pour garantir à chaque être humain le droit à une alimentation saine et de qualité (en France, 5,5 millions de personnes dépendaient de l'aide alimentaire en 2019), à un logement décent (900 000 personnes sont privées d'un logement personnel), correctement chauffé (7 millions souffrent de la précarité énergétique), à un revenu minimum garanti (9 millions vivent sous le seuil de pauvreté, dont un quart dans la grande pauvreté, notamment chez les jeunes), à un emploi (plus de 2,6 millions de chômeurs de longue

durée en 2019). Pour accueillir aussi les étrangers avec le respect dû à chaque être humain. Se libérer de la peur du lendemain, aujourd'hui, c'est aussi tout faire pour empêcher la dégradation des conditions de vie annoncée par le dérèglement climatique, l'effondrement de la biodiversité et les pollutions. La menace pèse d'abord sur les plus vulnérables – les moins bien protégés.

Pour François, « *Il devient indispensable de créer un système normatif qui implique des limites infranchissables et assure la protection des écosystèmes* » (§ 53).\*

Or le monde se donne une ambition climatique sans l'assortir de réelles contraintes, et la révision à la hausse de cette ambition, prévue en 2020, se fait attendre.

Le moment est venu d'une économie du partage. Si nous souhaitons transmettre à nos enfants une planète habitable, en supposant que les bientôt 8 milliards d'êtres humains devraient avoir un droit d'usage égal sur cette Terre, alors chaque Français devrait en moyenne diviser par trois son empreinte écologique, et par cinq son

empreinte carbone. La Convention citoyenne pour le climat invite à s'engager sur ce chemin sans tarder. Si, dans le même temps, nous souhaitons permettre aux familles dans la privation permanente d'avoir accès à l'essentiel, alors la réduction de notre empreinte écologique collective ne saurait reposer de façon indifférenciée sur tous les Français, d'autant que celle

des 10 % les riches est trois fois supérieure à celle des 10 % les plus pauvres.

Une protection sociale, écologique et solidaire est incompatible avec un principe d'accumulation infinie entre les mains de quelques-uns. Elle n'est concevable qu'au prix d'une forte réduction des inégalités.

Un horizon que Gandhi

formulait en ces termes : « *Vivre simplement pour que d'autres puissent simplement vivre.* »

Pour relever cet immense défi d'une vie juste et fraternelle, nous avons besoin des idées et de l'énergie de chacun. Les personnes que nous accompagnons auront à cœur d'y contribuer. ■

\* Lettre encyclique *Laudato si'* du pape François sur la sauvegarde de la maison commune.

“

**LE MOMENT EST VENU  
D'UNE ÉCONOMIE  
DU PARTAGE.  
SI NOUS SOUHAITONS  
TRANSMETTRE  
À NOS ENFANTS  
UNE PLANÈTE HABITABLE**

”

## À VOIR AILLEURS

### À LIRE

#### • **Rapport « Pour un revenu minimum garanti »**

Ce rapport, réalisé par le Secours Catholique et l'association Aequitaz, pointe les incohérences et insuffisances de notre système actuel de protection sociale dont l'objectif premier est d'inciter au retour à l'emploi. Ses auteurs prônent l'instauration d'un réel filet de sécurité pour tous, à travers un revenu minimum inaliénable.

**À lire à partir du 15 septembre sur :**  
[www.secours-catholique.org](http://www.secours-catholique.org)

### SUR LE WEB

#### **Covid : le Secours Catholique recueille l'expérience des plus pauvres**

Comment les personnes en précarité ont-elles vécu le confinement ? Quelles leçons en tirent-elles pour la transformation de notre société ? Le Secours Catholique organise le recueil de la parole des plus fragiles sur la crise sanitaire et ses effets.

[bit.ly/RegardCriseSC](http://bit.ly/RegardCriseSC)

#### **Lettre au président de la République :**

**« il faut renforcer les digues face à la vague de pauvreté »**

[bit.ly/LettrePresidentSC](http://bit.ly/LettrePresidentSC)



**SOLIDARITÉ**

**LES LEÇONS**

# D'UNE CRISE

« *On ne pourra plus dire qu'on ne savait pas* », confiait fin juin un fonctionnaire territorial spécialisé dans l'insertion. La crise de la Covid-19 a crûment mis au jour les insuffisances et dysfonctionnements de notre système de solidarité. Partout en France, les associations et collectivités locales ont vu affluer, dès les premières semaines du confinement, des demandes d'aide de la part de ménages totalement dépourvus de filet de sécurité. Dans certains territoires, c'est la société civile qui a principalement géré cette aide, palliant le manque de moyens et d'organisation des pouvoirs publics locaux. Quels enseignements en tirer ? Pour nombre d'acteurs de terrain, si la crise a rendu visibles des problèmes structurels, elle a aussi permis d'esquisser des solutions. Une chose est sûre, affirment-ils : « *On ne peut pas recommencer comme avant.* »



# AIDE D'URGENCE : QUEL JUSTE RÔLE POUR CHACUN ?

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Catalyseur de solidarité, d'une part, et révélateur de carences institutionnelles, d'autre part, la crise de la Covid-19 a montré la nécessité de renouveler les liens entre société civile et pouvoirs publics.

« **C**a a été une expérience collective forte », raconte Sébastien Fournier, professeur à l'école élémentaire de la Busserine, dans le nord de Marseille. Rapidement après

le début du confinement, les associations de ce quartier populaire – centre social, club sportif, parents d'élèves, enseignants, locataires, collectif des musulmans... – se sont organisées pour faire face aux besoins alimentaires de centaines de familles.

« La plupart des structures travaillent régulièrement ensemble. Ce qui a facilité les choses », précise l'institutrice. Au fil des semaines, un mécanisme s'est mis en place : information et identification des familles, ouverture d'une cagnotte, collectes et achats de denrées, distributions de colis. « On a découvert des situations dramatiques de familles qui ne mangeaient pas à leur faim depuis plusieurs semaines », révèle-t-il. Un peu partout en France, des actions de solidarité ont vu le jour, portées par des as-

sociations, des collectifs citoyens ou de simples particuliers. Une plateforme numérique, Entraïd-Covid, est née dans le but d'interconnecter ces expériences locales. En juin, plus de 600 "groupes" locaux étaient référencés sur la plateforme. Dans le même temps, les associations caritatives ont enregistré un afflux de

nouveaux bénévoles. Rassurant par ce qu'il montre de la solidarité et de la capacité de mobilisation dans notre société, cet élan citoyen amène également à s'interroger, selon certains observateurs, sur les carences

de l'État et des collectivités territoriales face à cette situation d'urgence sociale.

**Une inversion des rôles.** À la Busserine, « c'est nous qui avons tenu la baraque », tranche Sébastien Fournier, qui fustige « la défaillance totale des pouvoirs publics ». Plus nuancés, les retours d'expérience recueillis auprès des acteurs de terrain du Secours Catholique révèlent de fortes disparités, »

“  
**UN PEU PARTOUT EN FRANCE,  
DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ  
ONT VU LE JOUR, PORTÉES  
PAR DES ASSOCIATIONS,  
DES COLLECTIFS CITOYENS  
OU DE SIMPLES PARTICULIERS.**  
”

# COMPRENDRE



S. LECLÉZIO / SSCF

▲ **La société civile sur le devant de la scène dans la gestion de la crise sanitaire.**

» selon les territoires, dans la gestion ou la coordination de l'aide par les préfetures, les départements et les communes.

« Dans plusieurs municipalités, les Centres communaux d'action sociale (CCAS) ont pris les choses en main, agissant seuls ou en collaboration avec les associations », constate Célia Monnet, responsable du Secours Catholique dans les Alpes. « Mais dans d'autres, rien ne semble avoir été fait. Et dans certains cas, on nous a carrément appelés à l'aide. Des agents d'un CCAS nous ont dit : "S'il y a un afflux de personnes qui ont besoin d'aide d'urgence, on ne sait pas comment faire. On manque de moyens." Ailleurs, ce sont les assistantes sociales d'un centre médico-social (structure du département, Ndlr), surprises par la vague de demandes, qui nous ont demandé ce que nous pouvions faire. » Responsable du Secours Catholique dans l'Allier, Frédéric Cottin évoque une commune où le maire « disait clairement : "Le Secours Catholique le fait bien. Pas besoin qu'on s'en mêle." Les personnes ne passaient même plus par le CCAS, mais nous contactaient directement ». Dans le Loiret, c'est le manque d'investissement du conseil départemental que souligne Catherine Claude, responsable de l'association : « Les Maisons départementales des solidarités (MDS) ont été fermées. Il n'y avait qu'un représentant du Département aux

visioconférences de coordinations organisées par la préfecture, qui n'avait pas de vision claire du terrain. »

Frédéric Cottin regrette une inversion des rôles : « Se nourrir est un droit. En tant qu'association, on peut venir en soutien dans la mise en œuvre, mais l'action aurait dû être, partout, pensée et pilotée par les pouvoirs publics. »

**Un choix politique.** Réagissant à ces témoignages, Benoît Calmels, délégué général de l'Union nationale des CCAS (Unccas), rappelle que l'aide alimentaire n'est pas inscrite légalement dans les compétences des communes, ni dans celles d'aucune autre institution publique. À partir de là, « c'est un choix politique d'assurer ou non cette mission ». Il raconte la pression mise, « dans la panique », par certaines préfetures sur les CCAS, les sommant d'organiser une aide alimentaire. À Villerupt, une ville de 10 000 habitants en Meurthe-et-Moselle, Fabrice Krystof, directeur du CCAS, s'est senti « abandonné » par l'État. « Lorsque la pandémie est arrivée, la préfecture et l'Agence régionale de santé (ARS) nous ont simplement demandé : "Qu'est-ce que vous allez faire ?" Je leur ai répondu : "Et vous ?" Que proposaient-ils pour nous aider ? Rien. » Grâce au soutien des élus locaux et à un fort maillage

associatif, il a pu réagir rapidement. « *Mais on a dû bidouiller* », regrette-t-il. Les propos de Roselyne Bachelot lors de son audition du 2 juillet devant l'Assemblée nationale lui restent en travers de la gorge. « *On attend que le directeur de cabinet du préfet ou de l'ARS vienne avec une petite charrette apporter des masques ? (...)* Il faut quand même se prendre un peu en main dans ce pays », avait déclaré l'ancienne ministre de la Santé, aujourd'hui ministre de la Culture. « *Quand je vois ce qu'on nous donne en termes de dotation, si on n'arrête pas de nous couper la main, à un moment donné ça devient compliqué* », réplique Fabrice Krystof. Entre 2014 et 2017, la dotation globale de fonctionnement (DGF), la plus importante contribution de l'État aux collectivités territoriales, a été réduite d'un quart (moins 10 milliards d'euros). Fabrice Krystof se dit préoccupé pour les prochains mois. « *Quelle sera la situation sociale en septembre-octobre ? s'interroge-t-il. Est-ce que la demande des familles aura baissé ?* » Catherine Claude, du Secours Catholique du Loiret, partage son inquiétude : « *Des MDS appellent nos équipes locales en leur disant : "Nous sommes soucieux pour la suite, on ne sait pas comment ça va se passer budgétairement."* » Pour Mathieu Hély, professeur de sociologie à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et spécialiste du monde associatif, ce n'est pas tant une défaillance des pouvoirs publics que cette crise a mis en lumière, que la place quasi institutionnalisée du caritatif dans notre système de solidarité. « *La puissance publique s'est toujours appuyée sur les associations dans le domaine de la pauvreté, à des degrés divers selon les époques, soit en soutenant des initiatives privées, soit en déléguant sa mission d'aide* », explique le chercheur. Pour lui, le message posté sur Twitter, le 31 octobre, par Gabriel Attal, alors secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, est



assez éloquent. « *Si l'État gérait ce que font les 70 000 bénévoles des Restos du cœur, pouvait-on lire, cela coûterait 200 millions d'euros par an. Les associations (...) représentent aussi des "coûts évités" pour l'État.* »

**Un service public ?** Le vide laissé dans de nombreux territoires par l'arrêt soudain des actions caritatives pendant les premières semaines du confinement pose question. La crise de la Covid-19 n'aurait-elle pas montré les limites de ce système ? « *Ça a été très perturbant* », reconnaît Josiane Mansuy, déléguée insertion dans une MDS des Vosges, qui raconte l'angoisse des familles habituel-

lement bénéficiaires de l'aide alimentaire et la stupéfaction de certains élus locaux qui ont vu ces familles se tourner vers eux, bientôt rejointes par d'autres. « *Mais ce n'est pas possible, les associations ne peuvent pas*

*arrêter de distribuer !* » a réagi l'un d'eux. « *Pour répondre aux besoins primaires d'une partie de la population, observe Josiane Mansuy, nous soutenons matériellement et/ou financièrement des acteurs qui n'ont effectivement pas d'obligation de remplir cette mission.* »

Quels enseignements en tirer ? Faut-il faire de l'aide sociale d'urgence un service entièrement public ? Une telle solution semble »

“  
**QUELLE SERA LA SITUATION  
 SOCIALE EN SEPTEMBRE-OCTOBRE ?  
 S'INTERROGE-T-IL. EST-CE QUE  
 LA DEMANDE DES FAMILLES  
 AURA BAISSÉ ?**  
 ”



C. HAREGUES / SCFP

▲ À Montpellier, une dizaine d'associations ont travaillé ensemble, avec l'appui financier de l'État, pour répondre aux besoins élémentaires de 5 000 personnes.

» peu envisageable pour Roger Süe, sociologue, spécialiste de la société civile. D'une part, pour des questions de moyens. D'autre part, parce que cela irait à l'encontre des envies croissantes au sein de la société de plus d'horizontalité et de pouvoir d'agir pour les citoyens. Emma Chevallier, bénévole engagée dans la plateforme Entraid-Covid, rejoint cette analyse.

« Nous sommes d'accord, ce serait à l'État de protéger sa population. Mais face à ses carences, l'idée aujourd'hui est de sortir de cette solidarité

descendante, du concept d'aide, estime-t-elle. Au profit de l'entraide et l'auto-organisation. » Pour Roger Süe, la crise a le mérite d'avoir rendu visible toute cette « infrastructure humaine peu reconnue dans la chaîne des valeurs de notre système capitaliste – car elle ne produit rien au sens du marché – et pourtant indispensable au bon fonctionnement de notre société ». L'élan de solidarité observé pen-

dant deux mois prouve, selon lui, qu'il existe au sein de la population « un potentiel qui ne demande qu'à s'exprimer, à s'élargir. Et l'État doit accompagner ce développement au lieu de le freiner ». Ces dernières années, la baisse des subventions et certaines décisions politiques, comme la suppression des

contrats aidés, ont fortement fragilisé le secteur associatif. Sur le terrain, la crise a également projeté une lumière crue sur le manque de lien et de connaissance mutuelle entre pouvoirs pu-

blics et société civile. Un facteur qui a été décisif dans la capacité ou non à réagir rapidement face à l'urgence. « Les territoires où ça a fonctionné sont ceux où les acteurs se connaissaient déjà, car ils avaient l'habitude de travailler ensemble, même sur des projets ponctuels, culturels ou sportifs, précise Josiane Mansuy. On sait qui fait quoi, comment et avec quels moyens. »

“

**LA CRISE A MIS EN LUMIÈRE  
LE MANQUE DE LIEN  
ET DE CONNAISSANCE MUTUELLE  
ENTRE POUVOIRS PUBLICS  
ET SOCIÉTÉ CIVILE.**

”

## SÉNÉGAL : INFORMER AU PLUS PRÈS LES HABITANTS

**Dans le sud du Sénégal, un maximum de personnes ont pu être sensibilisées au coronavirus grâce à un maillage communautaire déjà mis en place dans le cadre d'un projet de gestion des déchets soutenu par le Secours Catholique et l'AFD.**

Pour Frédéric Cottin, du Secours Catholique de l'Allier : « *On a vu là où on pêchait, il ne faut pas reprendre bêtement comme avant. Il faut plus de partenariat.* » Puis il ajoute : « *Plus de concertation aussi.* » Nombre d'observateurs dénoncent l'opportunisme dont font parfois preuve les institutions à l'égard de la société civile. À Marseille, Sébastien Fournier ironise sur la facilité soudaine avec laquelle les pouvoirs publics locaux ont, dans l'urgence, retrouvé le numéro de responsables d'associations et collectifs militants, alors qu'ils « *les snobent le reste du temps* ». Un constat largement partagé pendant la crise, et au-delà. « *Les associations ont souvent du mal à faire entendre leur expertise et leur point de vue par les institutions,* regrette Christophe Devys, président du collectif Alerte, spécialisé dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté. *C'est le cas au niveau national, et c'est encore plus net au niveau local.* »

**Mutualiser les énergies.** Changer de référentiel, sortir de la logique purement contractuelle (appels à projet, marchés publics, conventions...) qui s'est peu à peu imposée ces dernières décennies dans les relations entre pouvoirs publics et associations, instaurer un partenariat plus égalitaire... Cette réflexion était déjà amorcée dans l'esprit de Sébastien Bigaut, responsable territorial Insertion pour le département des Vosges, mais la crise l'a accélérée. « *Deux choses sont apparues comme flagrantes,* observe-t-il. *La pertinence de la solidarité de proximité, qui part de la base, et une volonté citoyenne pour plus d'horizontalité, de démocratie.* » Il imagine une gouvernance plus inclusive – « *pourquoi pas à travers une instance indépendante inspirée du modèle des sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic)* » – où chaque acteur local – associations et collectifs citoyens, élus, institutions publiques – pourrait s'exprimer et prendre position. « *Nous fixerions ensemble le cap vers lequel nous voulons avancer.* » Le fonctionnaire territorial y voit un double avantage : « *Cela permettrait de mutualiser les énergies et les moyens, et de donner plus de sens à notre action.* » ■

« **R**estons prudents, restons chez nous, mais continuons malgré tout à nettoyer nos quartiers et à poursuivre l'assainissement de nos villes » : voici le message qu'a transmis Caritas Kaolack aux habitants de trois communes du sud du Sénégal. Depuis deux ans, Gandiaye, Keur Madiabel et Kahone disposent en effet de systèmes de ramassage des ordures et de centres de tri et de valorisation des déchets avec le soutien de Caritas, partenaire du Secours Catholique. « *Très vite nous avons distribué des produits détergents, du gel antiseptique, des masques et des gants à tous les salariés travaillant dans la gestion des déchets,* explique Édouard Ndong, de Caritas Kaolack, *car il était important de poursuivre notre travail : il ne fallait pas créer un autre problème sanitaire avec les déchets.* » Surtout, l'association a distribué des affiches et des flyers et organisé, par l'intermédiaire des coopératives de gestion des déchets, un grand plan de communication auprès des habitants des trois communes. Ainsi, des spots de sensibilisation aux gestes barrières, ont notamment été réalisés sous forme de chansons avec la participation de griots, et envoyés par SMS ou WhatsApp à tous les habitants. L'information a été diffusée par les communautés des quartiers qui sensibilisaient habituellement les habitants à la propreté. « *Nous avons un grand réseau grâce au projet de gestion des déchets, et il a permis de toucher le maximum de cibles,* observe Mohamadou Lamine Mbow, président de la coopérative de Keur Madiabel. Caritas Kaolack estime que 70 à 80 % des ménages ont ainsi été contactés. « *Il était logique que la sensibilisation revienne aux coopératives,* reprend Édouard Ndong. *Ce sont des organisations de la société civile autonomes, à qui les mairies ont délégué la gestion des déchets dans le cadre de notre projet, car les coopératives sont ancrées dans les communautés.* » Le maire de Gandiaye, Pape Songdé Diop, se réjouit de ce maillage communautaire : « *Il fallait sensibiliser les ménages à la Covid-19. On s'est un peu réparti les rôles avec Caritas.* » Les mairies se sont, de leur côté, chargées de distribuer des vivres et des kits de savons aux habitants. ■

Cécile Leclerc-Laurent

# LA VIE SANS FILET

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Tandis que le gouvernement planche sur la création d'un revenu universel d'activité, la crise sanitaire a mis au jour les insuffisances de notre système de protection sociale. Des élus, des chercheurs et des acteurs de terrain plaident pour une allocation "seuil" augmentée et inaliénable, à rebours des politiques publiques pratiquées depuis trente ans.

**A** Léognan, une commune viticole au sud de Bordeaux, Sarah, 33 ans, n'avait jamais eu recours aux associations. Cette mère seule, qui vit avec son fils de 10 ans, est vendeuse. Lors du confinement, comme des millions d'autres salariés français, elle s'est retrouvée au chômage partiel. Le problème est qu'habituellement son salaire, légèrement au-dessus du Smic, était largement complété par le paiement d'heures supplémentaires et de primes liées à des objectifs. Fin avril, la jeune femme a perçu 1 100 euros net au lieu des 1 700 euros, en moyenne, qu'elle percevait en temps normal. Sarah a droit à la prime d'activité (PA). Mais, calculée sur ses revenus du trimestre précédent (décembre à février), celle-ci n'était que de quelques dizaines d'euros en avril. « *En juin, je vais sûrement toucher 450 euros de PA, alors que c'est aujourd'hui que j'en aurais besoin* »,

“  
**EN JUIN, JE VAIS SÛREMENT  
TOUCHER 450 EUROS  
DE PRIME D'ACTIVITÉ,  
ALORS QUE C'EST  
AUJOURD'HUI  
QUE J'EN AURAI BESOIN.**  
”

témoignait-elle alors. Pour la première fois de sa vie, elle a reçu une aide alimentaire via les chèques services distribués par le Secours

Catholique. « *C'est dur, confie-t-elle. On a vraiment l'impression de basculer dans la précarité, comme si on passait de l'autre côté.* »

À Podensac, une ville voisine, Matthieu et Caroline, parents de deux enfants de 8 et 12 ans, ont également franchi le pas. Tous deux étaient au chômage depuis janvier. Lui a eu un

accident de travail qui a abouti à un licenciement pour inaptitude physique. Elle n'avait



S. LECLERQ / SSCP



toujours pas retrouvé de poste dans la grande distribution depuis qu'ils s'étaient installés dans la commune, début 2020, pour payer un loyer moins cher. Sans allocation chômage – « *le temps que s'épuisent mon indemnité de licenciement et mes congés payés, et que mon dossier soit instruit* », précise Matthieu –, et sans allocation logement – « *car nos droits avaient été calculés par rapport à la période où nous travaillions tous les deux* » –, ils ont réussi à tenir jusqu'à début avril avec la prime d'activité de Caroline, de 300 euros, et en puisant dans le peu d'argent qu'ils avaient mis de côté. « *On a toujours préféré se débrouiller nous-mêmes* », expliquent-ils. Jusqu'à ce que cela devienne trop difficile. Le couple avait déjà connu des périodes critiques, de celles

où on saute des repas. « *Mais cela ne nous était jamais arrivé depuis qu'on a nos enfants*, précise Caroline. *Là, ça nous a fait peur. Il n'était pas question qu'eux ne mangent pas.* » Demander de l'aide n'a pas été facile. « *Ça me travaille. J'en dors mal la nuit* », assurait Caroline, début mai. Joël Crete, responsable bénévole du Secours Catholique dans le secteur, évoque nombre de familles « *au bord de l'eau* » qui, avec la prolongation du confinement, ont commencé à être submergées. Ce territoire du sud de la Gironde n'est pas un cas isolé. Partout en France, les associations et les collectivités locales ont observé le même phénomène. À Villerupt, une ville de 10 000 habitants en Meurthe-et-Moselle, la demande d'aide a « *explosé* » au bout de quinze jours de »»

▲ **Ayant trop gagné dans son précédent emploi pour avoir droit au RSA, et n'ayant pas assez travaillé en continu, selon les calculs de l'administration, pour pouvoir prétendre au chômage, Laurent s'est retrouvé sans revenu lors du confinement. Comme « *tombé entre les cases* ».**



» confinement, observe Fabrice Krystof, le directeur du Centre communal d'action sociale (CCAS). « *Ce qui m'a frappé, explique-t-il. C'est qu'on a été contacté par une population qu'on ne connaissait pas.* » Des salariés au chômage partiel pour beaucoup, d'autres qui enchaînaient les CDD courts, parfois depuis des années, et qui n'ont pas été renouvelés, ou encore des indépendants, comme les aides à domicile, qui ont vu leur activité chuter. « *Une fois le loyer payé, ces ménages avaient besoin d'aide pour régler les factures d'énergie et acheter de quoi manger.* » Dans les Vosges, Josiane Mansuy, déléguée insertion pour le Département, a vu arriver sur son bureau des dossiers complexes de personnes tombées dans les interstices du système. « *Le premier, se souvient-elle, c'était un monsieur qui avait démissionné pour un nouveau travail. Il devait commencer le 15 mars. Finalement son futur employeur ne l'a pas embauché à cause de la conjoncture.* » Elle cite aussi le cas de saisonniers

ou intérimaires, grands oubliés des mesures de chômage partiel, qui « *ont fait des demandes de RSA. Mais ça prenait une quinzaine de jours, le temps que l'instruction de leur dossier se fasse. En attendant, on leur donnait des bons alimentaires* ». Josiane Mansuy a pu constater l'importance du secteur informel, des personnes qui réussissaient jusque-là à s'en sortir en remplaçant ou complétant les minima sociaux par des petits boulots non déclarés, mais qui avec la crise sanitaire ne le pouvaient plus. Par leur caractère brutal et massif, le confinement et la chute de l'activité économique qu'il a provoquée ont révélé l'absence de filet de sécurité pour de nombreux ménages. Ils ont aussi mis en lumière les failles d'un système de protection sociale trop rigide, miné de "vides" dans lesquels peuvent tomber ceux et celles qui ne rentrent pas dans les cases. Des mesures ont été prises en urgence. Fin mars, une aide mensuelle était décrétée pour les travailleurs indépendants et



S. LECHEZIO / SPCF

▲ Petits retraités, travailleurs précaires, allocataires des minima sociaux... Pendant le confinement, des millions de ménages ont eu besoin d'une aide alimentaire, sous forme de colis ou chèques service.

les très petites entreprises (TPE). Mi-avril, une prime de 150 euros – majorée selon la composition du foyer – était annoncée pour soutenir les bénéficiaires du RSA, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et de l'aide au logement (APL). En juin, c'étaient les étudiants ayant perdu leur travail et les jeunes de moins de 25 ans allocataires de l'APL qui recevaient 200 euros. En parallèle, une directive nationale, souvent anticipée par les conseils départementaux, a été prise pour débloquer l'accès au RSA et automatiser le renouvellement des droits durant toute la période de confinement. « Notamment pour les personnes dont le dossier était en cours d'instruction, et pour celles dont le versement de l'allocation avait été suspendu à cause d'un justificatif manquant ou pour non-présentation à un rendez-vous », précise Marie-Christine Bajard, directrice de l'économie, emploi et insertion au conseil départemental de la Drôme. « La priorité était que les gens mangent. »

**Revenu minimum.** La continuité des droits décidée par l'État et les collectivités territoriales « confirme bien qu'en période d'incertitude, il faut assurer un revenu minimum », constate Daniel Verger, responsable du pôle Études et recherche au Secours Catholique. En juin 2019, le gouvernement lançait la concertation sur le revenu universel d'activité (RUA). L'idée : réformer un système de protection sociale jugé trop complexe et pas assez lisible, notamment du fait de la multiplicité des prestations. L'objectif était donc de simplifier, en imaginant un revenu "socle" qui regrouperait des prestations de différentes natures et serait commun au plus grand nombre d'allocataires de droits sociaux. Partie prenante de la concertation, le Secours Catholique défend, avec d'autres acteurs du monde social, l'instauration d'un revenu minimum garanti, c'est-à-dire inaliénable. Pour eux, le RSA, du fait de sa double mis-

sion qui est à la fois d'assurer des moyens convenables d'existence et d'encourager le retour à l'emploi, notamment à travers un dispositif incitatif et contraignant, n'assure pas le rôle de filet de sécurité qu'il devrait. « Se servir du revenu minimum déjà très bas comme d'un outil incitatif pour le retour à l'emploi, en le réduisant, parfois à hauteur de 80 %, ou en le suspendant, est dangereux pour les ménages qui en dépendent, considère Daniel Verger. Et par ailleurs, c'est inefficace pour lutter contre le chômage. » Sauf à considérer que le principal frein à l'emploi serait le manque de motivation des personnes.

**Remonter la pente.** « Ce n'est pas vrai, ou alors c'est une exception », balaye d'un revers de main Christophe Le Forban, directeur de l'agence Pôle emploi d'Anceis, en Loire-Atlantique. « S'il peut y avoir des moments de lassitude, de découragement lorsque vous avez essayé de nombreux refus et que la recherche dure, la plupart des demandeurs sont dans une dynamique de recherche active », assure-t-il. Située dans un bassin industriel en manque de main-d'œuvre, la ville connaît l'un des plus bas taux de chômage en France, sous la barre des 5 %. Parmi ses demandeurs d'emploi de catégorie A, un tiers sont pourtant des chômeurs de longue durée, sans emploi depuis un an ou plus. Parmi eux, beaucoup

de personnes de plus de 50 ans. Certaines d'entre elles sortent d'une longue maladie, d'autres doivent se reconverter, usées par des années passées à travailler dans le bâtiment ou à l'usine. Elles en ont souvent gardé des séquelles qui les handicapent physiquement. Parfois la blessure est aussi morale. « Un licenciement peut être très mal vécu », observe Christophe Le Forban. Tout comme « les accidents de la vie, un divorce, par exemple ». Il faut alors remonter la pente. Et plus le chômage dure, plus il est difficile d'en sortir. « La personne perd confiance en elle, explique-t-il. Et les employeurs se méfient. » >>>

“ EN PÉRIODE D'INCERTITUDE IL FAUT ASSURER UN REVENU MINIMUM. ”

# COMPRENDRE



C. HARGOUÏES / SCDF

▲ Parmi les leviers possibles pour favoriser le retour à l'emploi, le dispositif Territoires zéro chômeur de longue durée, qui vise à créer de l'activité pour fournir du travail aux personnes éloignées de l'emploi, comme ici dans la Nièvre.

» Il y a aussi les freins dits "objectifs" à l'accès à l'emploi : le manque de formation ou d'expérience, l'absence de moyens de transport ou de garde d'enfants. Et, tout simplement, le manque d'activité dans certains territoires. Ces multiples obstacles sont largement documentés aujourd'hui. De même, l'idée selon laquelle c'est essentiellement le gain financier qui préside au choix entre travail et inactivité est battue en brèche par des témoignages d'allocataires et de travailleurs sociaux, qui soulignent l'importance pour les personnes d'être actives, de se sentir utiles et d'avoir une vie sociale.

Selon Josiane Mansuy, du conseil départemental des Vosges, ce n'est pas tant la faiblesse du gain financier qui peut freiner une

reprise d'activité que « la peur d'une rupture de revenus en cas de nouvelle perte d'emploi, le temps que s'écoule le délai de carence, puis que la demande d'aide soit instruite ».

Depuis une dizaine d'années, des conseils départementaux offrent la possibilité aux allocataires du RSA de cumuler pendant plusieurs mois leur RSA à 100 % et les gains d'une activité professionnelle exercée dans un secteur en tension (agriculture, agroalimentaire, aide à la personne...). L'idée : favoriser le retour à l'emploi en sécurisant le revenu des ménages. Plusieurs départements qui n'avaient pas encore adopté ce dispositif ont franchi le pas depuis le mois de mars.

**Sérénité.** Dans un autre ordre d'idées, la ville de Grande-Synthe a lancé, en avril 2019, le minimum social garanti (MSG) : une aide versée par la ville, cumulable avec les autres revenus, afin que chaque ménage atteigne le seuil de pauvreté, soit 855 euros mensuels pour une personne seule (50 % du revenu médian). « Nous sommes partis du constat que le niveau actuel des minima sociaux ne permettait pas aux personnes, souvent empêtrées dans les soucis du quotidien, d'avoir assez d'énergie et de marge de manœuvre pour se consacrer à régler leur situation », explique Clément Cayol, doctorant en sociologie qui suit le déroulement de l'expérimentation. « La hausse et la continuité du revenu apportent de la sérénité et libèrent un peu de charge mentale. »

Par ailleurs, durant le confinement, « le MSG a joué un rôle d'amortisseur », estime Christophe Madacsi, directeur du CCAS. « Nous n'avons pas eu de déferlement de nouvelles familles. » Si les idées de "gain financier au travail" ou de "motivation des chômeurs" ne sont plus au centre des politiques de retour à l'emploi, ces dernières pourront concentrer leurs efforts sur d'autres leviers : accès à la formation, accompagnement des demandeurs, création d'activité économique... Les chantiers ne manquent pas.

Les acteurs associatifs suivent avec attention les efforts promis par le gouvernement pour favoriser le retour à l'emploi de ceux qui en sont éloignés. Néanmoins la lutte

contre la pauvreté ne peut pas se limiter à la lutte contre le chômage, insistent-ils. « Il faut accepter l'idée que certaines personnes ne sont pas disponibles pour reprendre un emploi », souligne Daniel Verger, du Secours Catholique. « Pour des raisons de santé, de condition physique ou mentale, ou bien parce qu'elles ont des problèmes familiaux ou sociaux à régler d'abord. » Âgée de 63 ans, Sylvie a décidé, à 51 ans, d'arrêter son activité de maraîchère dans la Drôme pour s'occuper de ses deux parents malades. Un boulot à plein temps, dit-elle, éprouvant. « J'étais tellement la tête dans le guidon que je ne me souciais pas vraiment des histoires d'engagements réciproques... Je recevais le RSA et je ne me posais pas trop de questions. » Même si la responsable de la cellule locale d'insertion (Cli) lui signifiait régulièrement que le RSA n'était pas fait pour s'occuper de ses parents, son contrat a toujours été renouvelé. « Heureusement, confie Sylvie. C'est le RSA qui m'a permis de vivre. » Puis elle ajoute : « Quelqu'un d'autre m'aurait peut-être saquée. »

**Schéma de confiance.** « Il y a la loi, mais il y a aussi notre appréciation, explique Josiane Mansuy. Pour les personnes dont on voit qu'il y a peu de chances qu'elles retournent à l'emploi, temporairement ou définitivement, on fait de la veille sociale. On leur propose de participer à des ateliers pour rester en activité, maintenir du lien social, mais plus forcément de suivre un accompagnement individuel. On fait des contrats d'un an et non plus de six mois. On lâche un peu la bride tout en gardant une porte ouverte. Le RSA, c'est un minimum vital aussi. » La crise de la Covid-19 a exacerbé cette réalité, et fait réfléchir Marie-Christine Bajard du conseil Départemental de la Drôme. « Autant, jusqu'à présent, je regardais d'assez loin l'idée de revenu minimum garanti, autant aujourd'hui

je me dis que ça aurait tout son sens. On ne sait pas dans quel état les entreprises sortiront de la crise. Il va sûrement y avoir une augmentation du chômage. Les personnes les

plus employables seront les premières réembauchées, ce qui éloignera davantage de l'emploi celles qui en sont déjà le plus éloignées. »

Le 12 avril, au cœur du confinement, 19 départements sont montés au créneau par voie de presse pour prôner l'instauration d'un revenu de base – dégressif en fonction des revenus

d'activité – d'un montant égal au seuil de pauvreté, et qui serait alloué sans contrepartie exigée mais avec un accompagnement renforcé.

Paul Carrère, vice-président du conseil départemental des Landes, défend un outil « moins aliénant et plus porteur » que l'actuel RSA. Plutôt que la menace de la sanction, explique-t-il, « on mise sur la citoyenneté des personnes et leur volonté de s'en sortir. On est dans un schéma de confiance ». ■

“  
**LES PERSONNES LES PLUS  
 EMPLOYABLES SERONT  
 LES PREMIÈRES  
 RÉEMBAUCHÉES,  
 CE QUI ÉLOIGNERA  
 DAVANTAGE DE L'EMPLOI  
 CELLES QUI EN SONT  
 DÉJÀ ÉLOIGNÉES.**  
 ”

▼ Dans la Nièvre, l'entreprise EBE emploie une centaine d'anciens chômeurs de longue durée.



C. HARGOUËS / SCOF

## L'ENTRETIEN

# « IL FAUT ÉVITER L'AFFLUX PRÉVISIBLE DE PERSONNES DANS LES MINIMA SOCIAUX »

Pour le sociologue Nicolas Duvoux, on ne pourra lutter efficacement contre la probabilité de voir ces prochains mois de nombreux ménages basculer dans la pauvreté, sans envisager, d'une part, une revalorisation des droits sociaux et, d'autre part, des solutions pour maintenir un maximum de personnes au plus près de l'emploi.

PROPOS RECUEILLIS PAR **BENJAMIN SÈZE**

### Comment analysez-vous les mesures d'aide prises par le gouvernement dans le contexte de crise sanitaire ?

On a très bien protégé les salariés en emploi à travers l'activité partielle. Pour les autres, jeunes ou allocataires des minima sociaux, on est dans des logiques d'aide exceptionnelle beaucoup plus tardive et limitée. Cela reflète les priorités de la politique sociale du gouvernement.

### Quelle est la ligne directrice de la politique sociale du gouvernement ?

La formule malheureuse d'Emmanuel Macron à propos du « *pogon de dingue* » mis dans les minima sociaux est assez symptomatique. Le gouvernement veut privilégier, dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté, des leviers autres que les prestations monétaires.

Depuis 2017, un fort accent a été mis sur la prévention de la pauvreté, avec notamment des mesures en faveur de la petite enfance, comme la mixité sociale dans les crèches, ou la réflexion sur le renforcement de l'accompagnement vers l'emploi. En revanche, concernant les prestations monétaires, le premier signal

de ce gouvernement a été la baisse des APL. Depuis, il y a eu une revalorisation substantielle de la prime d'activité, après la crise des Gilets jaunes, et également de l'allocation adultes handicapés et du minimum vieillesse. Mais ce sont les exceptions qui confirment la règle. Elles touchent soit des personnes qui travaillent, des travailleurs pauvres, soit des personnes qui ne sont pas censées travailler.

Concernant les prestations pour les personnes sans emploi et valides, il y a une sorte de verrou que la crise actuelle a rendu obsolète. Car la forte baisse qui s'annonce en termes d'offres d'emploi remet en cause très fortement l'idée qu'avec

E. PERRIOT / SCDF

## PARCOURS

### NICOLAS DUVOUX

#### Depuis 2007

Rédacteur en chef du site Internet « La Vie des idées » ([laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr))

#### Depuis 2009

Maître de conférence en sociologie à l'Université Paris Descartes, à Paris.

#### 2009 - 2011

Participe comme personnalité qualifiée au Comité national d'évaluation du Revenu de solidarité active (RSA).

#### 2017

Publie l'ouvrage *Les inégalités sociales*, aux Presses universitaires de France (Puf).

#### 2019

Co-publie, avec le sociologue Cédric Lomba, l'ouvrage *Où va la France populaire ?*, aux Presses universitaires de France (Puf).



un bon accompagnement, les gens vont pouvoir trouver du travail.

### En quoi le système de minima sociaux actuel serait-il perfectible ?

Il y a des angles morts dans ce système, des brèches mises en lumière de manière assez nette pendant la crise. Tout d'abord, le trop faible niveau des prestations sociales, qui ne permettent pas aux allocataires autre chose que de survivre. Ce n'est pas nouveau mais cela a été exacerbé lors du confinement, avec des montées de prix sur des produits de première nécessité et l'augmentation d'un certain nombre de coûts pour les ménages, liée notamment à la fermeture des cantines scolaires.

On a ensuite les difficultés d'accès aux droits du fait de procédures longues et complexes. Bien avant la crise, c'était un problème identifié comme un facteur important de non-recours aux droits. Le passage du RSA activité à la prime d'activité a permis de limiter le non-recours, notamment grâce à un accès simplifié à la prestation. On devrait aujourd'hui travailler dans le même sens pour le RSA socle. Il y a enfin l'exclusion des adultes

de moins de 25 ans des dispositifs de droit commun. On considère que la solidarité familiale doit

“

**LE NIVEAU DES PRESTATIONS SOCIALES NE PERMET PAS AUX ALLOCATAIRES AUTRE CHOSE QUE DE SURVIVRE**

”

primer vis-à-vis d'eux, or tout le monde n'en profite pas. Cela relève aussi d'une attitude morale qui consiste à dire : « *On ne va pas donner un revenu à des jeunes qui entrent dans la vie active.* »

Pourtant, les moins de 25 ans sont depuis longtemps la population la plus exposée à la pauvreté financière. Avec la crise de l'emploi, ils vont être davantage la variable d'ajustement sur le »

# COMPRENDRE



E. FERRIOT / SCDF

» marché du travail. Il y a donc une ardente nécessité de les réinscrire dans le droit commun, par exemple en leur permettant d'accéder au RSA.

Dans la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté, les piliers de l'accompagnement et de la prévention devraient être complémentaires d'un plan de solvabilisation des ménages. Il n'y a aucune opposition entre les deux, si ce n'est idéologique. Il est important aussi d'essayer de travailler en articulation avec l'assurance chômage.

## En quoi est-ce important ?

Depuis une trentaine d'années, notre système de protection sociale consiste à étendre le filet de sécurité constitué aujourd'hui autour du RSA, du fait qu'on a un glissement de gens qui auparavant étaient assurés par le mécanisme d'indemnisation du chômage et qui sont amenés aujourd'hui à faire valoir leurs droits au RSA. Ce phénomène de "déversement" des chômeurs vers le RSA risque de se produire ces prochains mois. Comme

lors de la crise de 2008-2009 où on a vu, en quelques années, l'augmentation du nombre de chômeurs se transformer en une hausse de 30 %

du nombre d'allocataires du RSA. Le RSA constitue, comme le RMI auquel il a succédé, une forme d'indemnisation du chômage pour les chômeurs non ou plus indemnisés.

Cela pose tout un ensemble de problèmes, notamment parce que les prestations d'aide sociale, comme le RSA, sont plus faibles que l'indemnisation du chômage.

## Quels problèmes cela pose-t-il ?

Le premier est pour les personnes elles-mêmes. Passer du chômage au RSA est extrêmement violent. Des ménages qui connaissent cette trajectoire rapide et brutale vont se retrouver à fréquenter des acteurs caritatifs pour boucler leurs fins de mois. Le sentiment de déclassement est très fort.

Le deuxième est budgétaire. Ce "déversement" fait porter un poids énorme à certaines collectivités territoriales

dans le financement de la solidarité nationale. Certains départements vont voir une arrivée massive de nouveaux allocataires du RSA. Ils vont donc devoir augmenter d'autant la part de leur budget consacrée au versement de cette prestation, et ce au détriment du financement de moyens humains et matériels pour accompagner ces publics vers l'activité.

Le troisième problème concerne l'acceptabilité sociale. Imaginons qu'il y ait 500 000 allocataires en plus d'ici deux ou trois ans, cela va alimenter des réflexions politiques corrosives et délétères. On se demandera ce que ces gens font là alors que l'économie a repris.

Pour que le RSA ou tout autre instrument de ce type reste soutenable, il faut faire attention à ce que la collectivité ne se défasse pas sur ce dispositif d'urgence de tout un ensemble de protections qu'elle devrait pouvoir assurer en prévention. Que le RSA absorbe une partie du coût social de la crise, c'est son rôle. Mais comment fait-on pour ne pas transformer ce rôle normal en solution de facilité, contreproductive d'un point de vue individuel, institutionnel et collectif ?

## Quelle solution serait envisageable au lieu des minima sociaux ?

Maintenir au plus près de l'emploi. Il faudrait déjà revenir sur la dernière réforme de l'indemnisation du chômage pour éviter d'accélérer le "déversement" vers le RSA des chômeurs qui n'auront plus accès à l'indemnisation ou qui auront moins de possibilités de "recharger" leurs droits.

Ensuite, il serait utile de travailler en direction d'un maintien dans l'emploi du maximum de gens possible. L'activité partielle, qui est une



## DES OUTILS POUR COMPRENDRE

forme de socialisation du salaire par l'État, coûte très cher. Mais il existe des dispositifs, comme les contrats de transition professionnelle pensés pour faciliter le rebond des salariés licenciés pour des raisons économiques, ou le compte personnel d'activité qui favorise l'accès à la formation. Il existe aussi des dispositifs comme celui des territoires zéro chômeur de longue durée, axés sur la création d'activité pour fournir du travail aux personnes éloignées de l'emploi. Nous devons explorer toute la gamme des actions possibles pour éviter cet afflux prévisible de personnes dans les minima sociaux.

### Que pensez-vous de l'idée d'instaurer un revenu universel ?

À mon sens, il n'est pas souhaitable de déconnecter totalement la protection sociale du travail. Cela enfoncerait le clou de la dissociation engagée il y a une trentaine d'années pour faire porter de plus en plus le coût de cette protection par l'État plutôt que par les mécanismes d'assurance. Je m'interroge par ailleurs sur le risque que le revenu universel soit utilisé pour réduire tous les autres droits sociaux, comme cela a été le cas au moment de la création du RMI, qui a permis de déverser depuis trente ans les chômeurs vers cette prestation. Il serait utile de ne pas franchir une étape de plus dans ce processus déjà à l'œuvre. Enfin, le risque d'une action publique ciblée sur la pauvreté, c'est d'isoler cette problématique des dynamiques sociales qui la produisent, et de se contenter de mesures techniques d'aide, au lieu de réfléchir à des transformations de notre système pour éviter que les ménages tombent dans la pauvreté. ■



## À LIRE

### • Avis de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) sur la création du Revenu universel d'activité (RUA)

Dans un document publié le 23 juin, la CNCDH recommande une reprise des concertations sur le RUA en incluant davantage les allocataires de minima sociaux, premiers concernés.

[bit.ly/RuaCncdh](http://bit.ly/RuaCncdh)

### • Reporterre – « Face à la crise sociale, ce que peuvent les maires »

La crise sociale s'annonce sévère et les mairies se trouvent en première ligne. Si leurs moyens ne sont pas tout puissants, elles disposent tout de même de multiples leviers d'action.

[bit.ly/MairesCriseSC](http://bit.ly/MairesCriseSC)



## SUR LE WEB

### • La plateforme Entraid-Covid

Lancée pendant le confinement, la plateforme numérique Entraid-Covid met en lien les actions de solidarité qui ont vu le jour un peu partout en France pendant la crise sanitaire. Plus de 650 initiatives locales, portées par des associations, des collectifs citoyens ou de simples particuliers, y sont référencées.

[covid-entraide.fr](http://covid-entraide.fr)

### • Notre série web : « Confinés, et après ? »

La série « Confinés, et après ? » publiée depuis juillet sur le site du Secours Catholique s'intéresse aux trajectoires de vies post-Covid de femmes, d'hommes, de jeunes et d'enfants, depuis le confinement et durant les prochains mois, à travers leur parole, leurs analyses et leur regard.

[bit.ly/ConfinésEtAprèsSC](http://bit.ly/ConfinésEtAprèsSC)



## À ÉCOUTER

### Sur France Culture, dans la série « Le virus de la crise », l'épisode 1 : « Pauvreté la grande propagation »

L'épidémie de coronavirus est souvent présentée comme un « révélateur » des inégalités dans le monde ou en France. En réalité, si cette crise est universelle, elle sévit dans une société profondément inégalitaire, mais où les plus démunis sont souvent invisibles.

[bit.ly/CreusementInegalitesSC](http://bit.ly/CreusementInegalitesSC)



# UNE PAUVRETÉ EN VOIE D'EXPANSION

La crise du coronavirus et ses conséquences économiques et sociales ont particulièrement frappé les plus pauvres aux quatre coins du monde. En juin, la Banque mondiale a annoncé que 71 à 100 millions de personnes allaient basculer dans l'extrême pauvreté avec moins de 1,90 dollar par jour. Enquête.

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

« **J**e suis une travailleuse domestique mais maintenant je suis au chômage à cause de la pandémie. Je ne peux pas payer mon loyer et je ne peux même pas manger deux fois par jour. Je ne sais pas comment survivre en ces temps difficiles », témoigne Halima, jeune Bangladaise de 28 ans habitant Dhaka. Comme elle, ce sont plusieurs dizaines de milliers de personnes qui se sont retrouvées sans moyens de subsistance à travers le monde. La pandémie de Covid-19 « expose les fragilités et les inégalités de nos sociétés », prévenait début mai la vice-secrétaire générale de l'ONU Amina Mohammed. Et pour cause, l'économie mondiale s'étant arrêtée, les conséquences sont particulièrement dramatiques pour les pays en voie de développement. « Les pays du Sud sont grands producteurs de matières premières et vivent de ces exportations. Ils souffrent fortement de la chute des cours et les conséquences sont lourdes pour ces pays », analyse Bertrand Badie, professeur de relations internationales à Sciences Po Paris. La crise a durement frappé les 2 milliards de travailleurs informels – soit près de la moitié de la main-d'œuvre mondiale selon l'OIT<sup>1</sup> – qui ne bénéficient d'aucun filet de sécurité sociale (assurance chômage ou couverture santé). Or 90 % de ces travailleurs informels vivent dans des

pays en voie de développement. « Les vendeurs de rue, les conducteurs de taxi moto, les artisans, les petits commerçants... tous ces gens ont vu leur activité s'arrêter », déplore l'abbé Gustave Sanvée, secrétaire général de la commission épiscopale Justice et paix Togo<sup>2</sup>. « Le chômage a explosé, dépassant tout ce qu'on pouvait imaginer », témoigne pour sa part John Peter Nelson, directeur exécutif d'IGSSS en Inde<sup>3</sup>. « 90 % des travail-

leurs informels ont perdu leur job et tout moyen de subsistance. Même les classes moyennes sont touchées. » Au Bangladesh voisin, Caritas Development Institute a mené une étude dans les bidonvilles et les zones rurales. Elle a fait apparaître que 80 % des habitants se sont retrouvés au chômage le premier mois du confinement, 65 % ont vu leurs revenus tomber à zéro et que seulement un ménage sur trois prend trois repas par jour. De fait, le dilemme est tragique pour des milliers de personnes : mourir de faim ou du virus. « Sans revenu quotidien, les habitants ont eu des difficultés à se nourrir, se vêtir, se soigner, et à envoyer leurs enfants à l'école. Depuis, il leur est difficile de se refaire et de repartir dans la vie », explique l'abbé Constantin Seré, secrétaire général de l'Ocades, la Caritas burkinabé. La situation est la même, que ce soit en Afrique, en Asie du Sud ou en Amérique latine : « Dans

“  
**LE DILEMME EST TRAGIQUE  
POUR DES MILLIERS  
DE PERSONNES : MOURIR  
DE FAIM OU DU VIRUS.**  
”



M. ANDRESEN / SCD

les zones urbaines, le secteur informel a payé un lourd tribut face à la pandémie. Et dans les zones rurales les petits agriculteurs ne pouvaient plus écouler leurs produits et ils se sont vus obligés d'arrêter leur activité », explique l'abbé Gustave Sanvée, de la CJP Togo.

En outre, les migrants sont particulièrement affectés par les conséquences économiques de la pandémie, vu leurs difficultés à accéder aux services de base. « Beaucoup de migrants vivent du travail informel ou de la mendicité ici, au Maroc. Le confinement a contrarié leurs possibilités de générer des ressources pour leurs besoins alimentaires ou pour payer leur logement », note Clément Barberousse, de Caritas Maroc. Et beaucoup de migrants vivent dans des conditions d'habitat précaire, sans mesures d'hygiène permettant d'enrayer la propagation du virus.

### Une sensibilité accrue à la maladie

« Sur le plan sanitaire, constate Bertrand Badie, les populations pauvres sont plus vulnérables : elles ont un degré de résistance moindre à la maladie et leur condition économique et sociale les protège moins. » Selon l'OMS<sup>4</sup>, un quart de la population mondiale n'a pas accès à l'eau potable : l'eau et le savon, qui arrêtent la propagation du virus, sont un luxe dans les pays en voie de développement. « En mai, les quartiers des zones nord et sud de Sao Paulo ont en-

registré une augmentation de 228 % des cas de contamination par le coronavirus. Or une partie importante de la population la plus pauvre, au Brésil, vit depuis longtemps dans des zones où l'hygiène est faible et où il n'y a pas d'accès à l'assainissement de base », déplore Fernando Zamban, de Caritas Brésil. La situation est également dramatique pour les populations autochtones : leur taux de mortalité est 150 fois plus élevé que la moyenne nationale brésilienne. En Albanie, l'habitat précaire a également affaibli les plus pauvres : « Les populations qui s'entassent dans des bidonvilles à Tirana ont été partiellement touchées », note Enkelejda Qama, de Caritas Albanie. Outre un manque d'accès à l'eau et à l'hygiène, les plus pauvres souffrent aussi d'un manque d'accès aux services de santé. « Déjà, en temps normal, les plus précaires ne peuvent se faire soigner », explique John Peter Nelson, d'IGSSS en Inde. « La Covid-19 les a d'autant plus exposés et a renversé notre système de santé qui n'a pas su faire face à la situation. », Ainsi, même si les pays du Nord ont été plus touchés que les pays du Sud, lorsque ces derniers ont été frappés, ce sont les plus pauvres qui ont souffert. Et cela sans parler des effets collatéraux sur des problèmes de santé autres que le coronavirus. Nombre de personnes démunies ont renoncé à se soigner par peur d'attraper le virus. »

▲ L'eau et le savon sont un luxe dans les pays en voie de développement. Ici au Rwanda.

# COMPRENDRE

## » L'éducation en berne

« L'actuelle désorganisation des sociétés a des effets dramatiques sur les conditions de vie des plus pauvres, qui vont avoir un accès encore plus réduit aux principales allocations publiques, sanitaires, éducatives ou autres », constate Bertrand Badie. Outre la santé, l'une des conséquences de la pandémie concerne en effet l'éducation des enfants. Selon le Pnud<sup>5</sup>, 60 % des enfants ont été privés d'éducation pendant la crise. « Les plus pauvres ont été lésés sur le plan éducatif, car leurs enfants n'ont pas pu bénéficier d'un enseignement de substitution, comme les cours à la radio ou sur Internet », regrette l'abbé Constantin Seré de l'Ocades, au Burkina

Faso. Enfin, parmi les populations les plus vulnérables touchées par les effets de la pandémie, citons les femmes. Non seulement 92 % de la main-d'œuvre féminine occupe un emploi informel sans protection par un droit du travail, mais encore, contraintes de rester chez elles durant le confinement, les femmes ont été davantage exposées aux violences conjugales. « La pandémie menace d'accroître les inégalités de genre », note ainsi Oxfam dans son rapport "Le prix de la dignité". On le voit : les conséquences sur les plus pauvres sont multiples et catastrophiques à travers le monde. Alors qu'actuellement 825

millions de personnes ne mangent pas à leur faim dans le monde, ce chiffre pourrait repasser au-dessus du milliard avec la crise, estime Bertrand Badie. Selon Oxfam, on assiste à un bond en arrière d'une décennie, voire de trente ans, en matière de lutte contre la précarité. « Comme les pays du Sud souffrent en même temps d'une crise de gouvernance, il n'y a pas de solution dans le court terme pour parer à une telle catastrophe », observe le professeur de relations internationales Bertrand Badie.

“  
ON ASSISTE À UN BOND  
EN ARRIÈRE D'UNE DÉCENNIE  
EN MATIÈRE DE LUTTE  
CONTRE LA PRÉCARITÉ.  
”

« Plus que jamais on a besoin d'une réaction énergique du système international, passant par une annulation des dettes des pays en développement, une réactivation des objectifs du

Millénaire pour le développement<sup>6</sup> et un renouvellement profond des méthodes de gouvernance mondiale associant les acteurs locaux au processus de solution. » Pour Émilie Johann, responsable du plaidoyer international au Secours Catholique : « Il faut à la fois des solutions locales et des politiques globales. Pour lutter contre l'aggravation de la pauvreté, il va falloir améliorer la résilience des personnes et mieux protéger leurs droits, notamment celui d'avoir un revenu décent et le droit à l'alimentation. La décennie à venir est cruciale pour accélérer la lutte contre les inégalités et aussi contre les changements climatiques qui exacerbent la vulnérabilité des personnes. » Car la menace qui pèse sur le monde entier n'est pas seulement virale, elle est aussi climatique. Et dans les deux cas, ce sont les plus pauvres qui sont en première ligne. ■

Les plus pauvres ont besoin d'une assistance monétaire pour s'alimenter. Ici, en Syrie. ▼



D.R.

1. Organisation internationale du travail  
2. Les ONG et associations citées dans cet article sont des partenaires du Secours Catholique-Caritas France.  
3. Indo Global Social Service Society  
4. Organisation mondiale de la santé  
5. Programme des Nations unies pour le développement  
6. Objectifs approuvés par les Nations unies en 2000 pour répondre aux besoins des plus pauvres. L'objectif premier visait à éliminer l'extrême pauvreté et la faim.